
Procès France Télécom : "A partir du moment où vous n'êtes plus rien, vous avez honte"

Justice

PARTAGER



JUSTICE - Le tribunal correctionnel de Paris a entendu jeudi 23 mai les premiers témoignages des parties civiles au procès pour harcèlement moral de France Télécom. D'autres sont attendues ce vendredi et elles vont aussi raconter ce qu'elles ont vécu au sein de l'entreprise.

- La rédaction de LCI

Des mots forts, des personnes encore très éprouvées, des individus brisés à jamais... le tribunal a entendu jeudi 23 mai les premiers témoignages des parties civiles dans le procès de France Télécom et de ses ex-dirigeants, qui comparaissent pour "harcèlement moral".

Parmi elles, Daniel Doublet et Guy Deschamps. Les deux hommes font partie des 39 personnes retenues (dont neuf qui se sont suicidées) retenues lors de l'enquête par les juges d'instruction. D'autres ont fait de graves dépressions. Elles ou leurs proches seront entendus d'ici à début juillet par le tribunal correctionnel de Paris sur leurs conditions de travail, entre 2007 et 2010.

LIRE AUSSI

Procès pour "harcèlement moral" à France Télécom : "Les gens étaient des cibles"

"Jusqu'à mes 55 ans, mes appréciations étaient bonnes"

Daniel Doublet était cadre dirigeant à France Télécom. Jusqu'en 2004, il était responsable de centres d'exploitation technique et avait sa responsabilité entre 150 et 200 agents. Puis il y a eu 2005, "année terrible", "année noire": une enquête sur lui a conclu à une "insuffisance professionnelle". "Et pourtant jusqu'à mes 55 ans, mes appréciations étaient bonnes", assure-t-il.

Daniel Doublet, 71 ans aujourd'hui, est alors, comme de nombreux autres, pressé de quitter l'entreprise, mais il s'accroche. En mai 2015, des responsables s'interrogent sur les procédés à adopter pour pousser ce fonctionnaire au départ. Une piste semble privilégiée : "de Monsieur Doublet sur un poste si possible éloigné de son domicile".

En mars 2006, il est affecté à Besançon, à 450 kilomètres de sa famille qui vit en Ile-de-France. "A partir d'août 2006, après la disparition de l'unité, on ne me donne plus de travail", raconte-t-il au tribunal. Une situation qui a duré selon lui jusqu'en mars 2009. Aux enquêteurs, l'entreprise a bien fourni une liste de postes qu'il a occupés dans cette période. Des "coquilles vides", balaye-t-il.

"Je ne suis même pas dans l'organigramme! Imaginez mon isolement. Je ne suis rien du tout. Je suis soi-disant chargé de mission, mais de mission!" se souvient-il. "Imaginez de ne pas avoir de travail pendant tout ce temps! Et toutes les semaines, je quitte ma femme, me rend pour au final ne pas travailler". Il ne touche plus de part variable. "Ça s'accompagne d'une dévalorisation insupportable. J'étais un bon à rien, un parasite".

Entre 2006 et 2008, il a présenté 32 candidatures pour se rapprocher de sa famille. En vain. Dans la famille, "tout le monde est ébranlé, et mes jeunes garçons : l'image du père est détériorée". "On abandonne presque toutes nos relations : à partir du moment où vous n'êtes plus, vous avez honte".

"Toujours sous antidépresseurs"

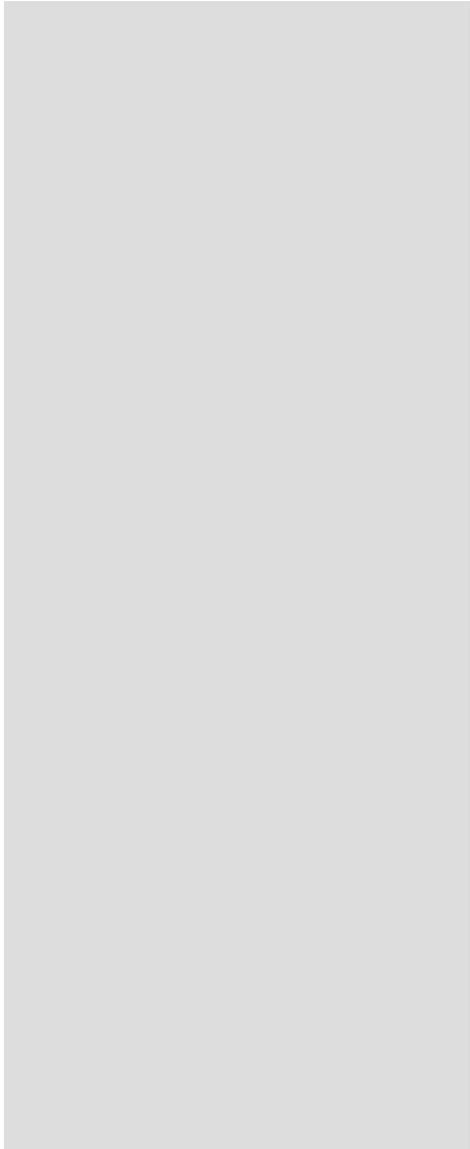
Pour Nicolas Guérin, secrétaire général d'Orange, la situation de Daniel Doublet "est antérieure aux plans NExT et Act. Cela n'a rien à voir avec les plans qui sont au cœur du procès. Ils visaient à transformer France Télécom et prévoyaient la suppression de 22.000 postes entre 2006 et 2008, contrairement à ce qui a été fait. Daniel Doublet "a retrouvé un poste en 2006", affirme-t-il. "Je ne pouvais pas imposer à mon collègue directeur territorial d'Ile-de-France de nommer Monsieur Doublet" dans cette région, se défend un autre prévenu, Jacques Moulin, qui a été directeur territorial de la région Est.

Après Daniel Doublet, est arrivée à la barre une enseignante retraitée, dont le mari, fonctionnaire de France Télécom s'est suicidé en 2004. Elle a raconté un homme submergé par son travail. "Mon mari n'avait jamais eu de problème psychologique. Il était très attentif aux salariés avec lesquels il travaillait dans le centre d'appel, mais peut-être pas assez à lui-même. Le monde du travail n'est pas parvenu à fragiliser davantage".

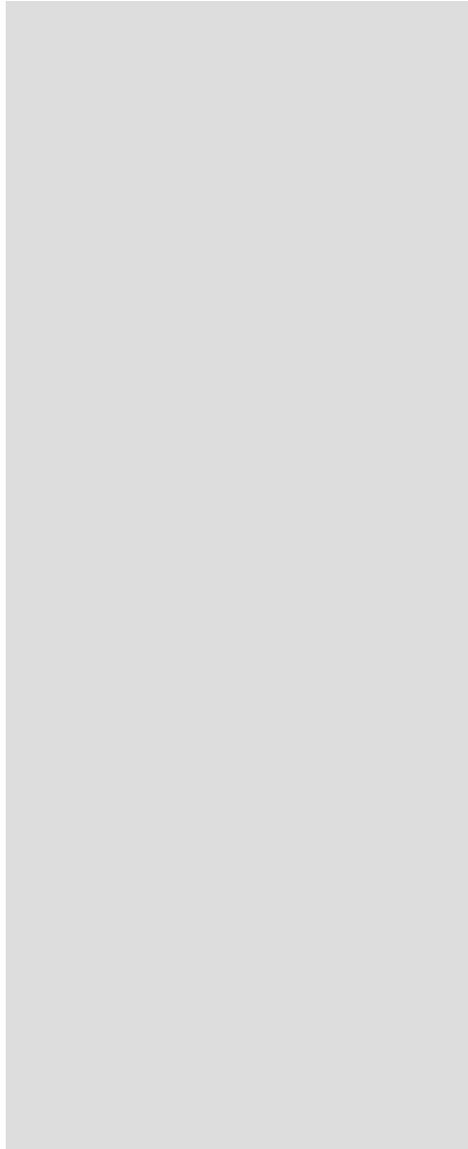
La journée s'est terminée avec le témoignage de Guy Deschamps. "Je suis toujours sous antidépresseurs", a-t-il démarré, hésitant, explicitant qu'il a pris ses premiers médicaments en 2007. Il a du mal à finir ses phrases, entre dans les détails. "Ça a été difficile à gérer", tente-t-il de résumer.

SUR LE MÊME SUJET

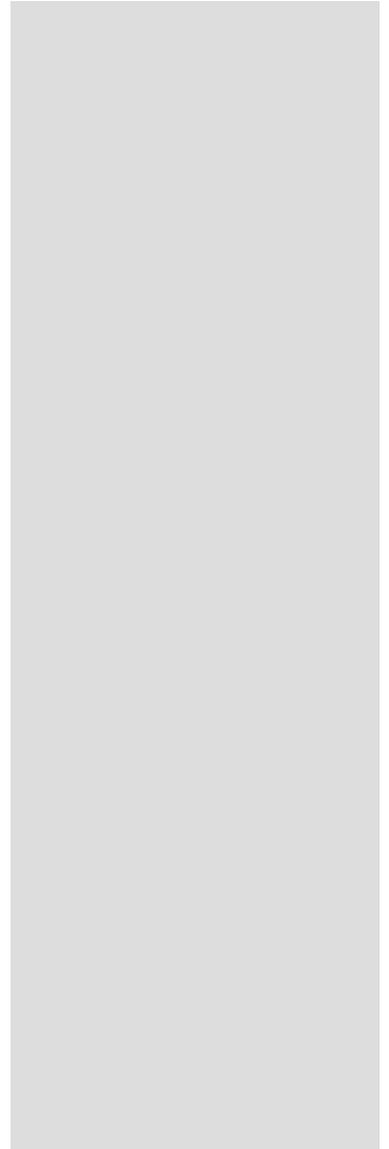
PROCÈS



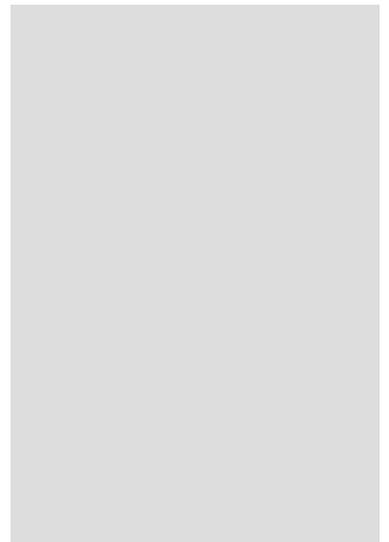
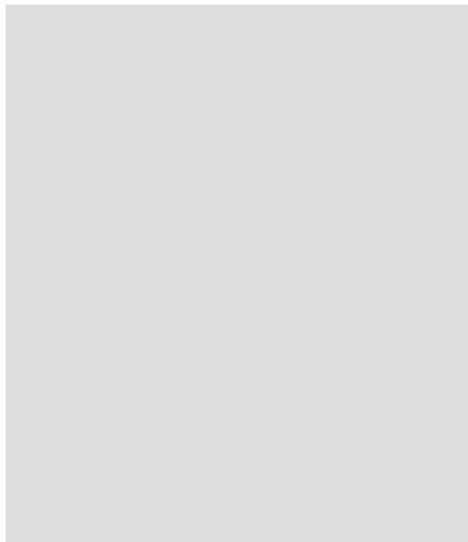
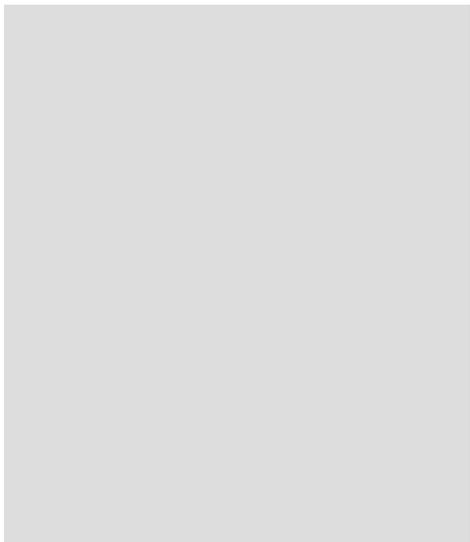
Affaire Carlos Ghosn : le tribunal approuve la demande de libération de l'ancien patron pour 4 millions d'euros

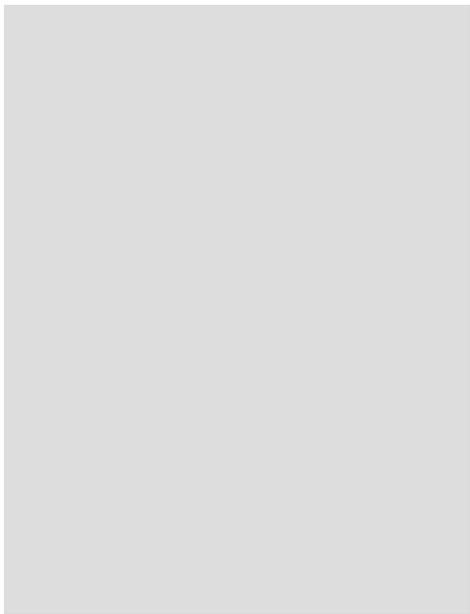


Jean-Claude Romand : le faux médecin libéré après 26 ans de prison

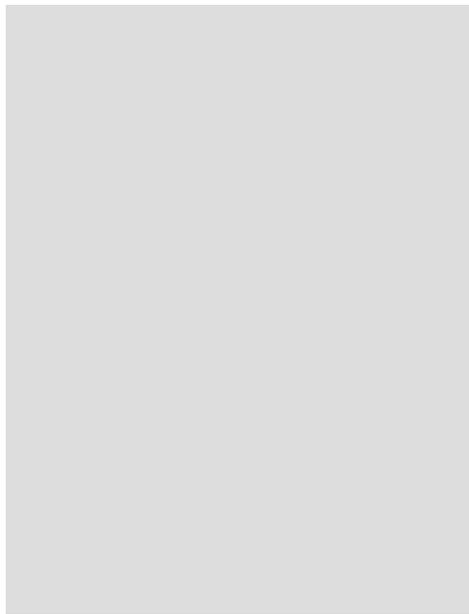


Outrages sexistes : 447 amendes ont déjà été annoncées par Marlène Schiappa

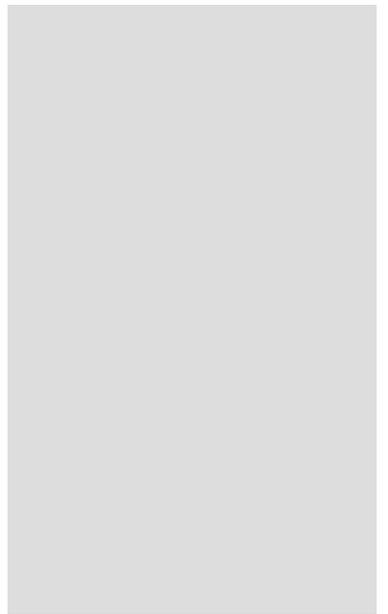




Projet d'attentat contre les forces de l'ordre : les quatre suspects mis en examen et écroués



Transport de veaux : enquête ouverte pour actes de cruauté dans la Manche



"Je ne suis pas un passeur de drogue" : condamné à prison ferme, l'ex-candidat de télé-réalité Julien défend face caméra

PLUS D'ARTICLES

Je cherchais "un peu d'adrénaline" : au tribunal de Paris, premières condamnations parmi les interpellés du 1er mai

Procès Balkany : rejet des demandes de renvoi, Dupond-Moretti s'insurge

Procès Balkany : que reproche-t-on à Patrick et Isabelle Balkany ?

Incendie d'un péage de Narbonne : un an de prison ferme pour le gilet jaune

Aujourd'hui dans "24h Pujadas" : Procès Balkany, la fin d'une époque

"On a commencé la politique, nous étions riches, nous la finissons" : retour sur la 2e journée du procès Balkany



LIRE ET COMMENTER

ACCUEIL > JUSTICE

FIL INFO

17:41 Aujourd'hui dans "24h Pujadas" : Elections Européennes, les enjeux du scrutin



24H PUJADAS, L'INFO EN QUESTIONS



17:38 INFO LCI – Val-de-Marne : 276kg de cocaïne saisis dans un conteneur de rhum en provenance des Caraïbes

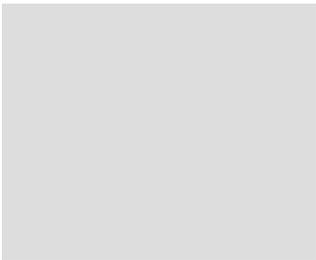




POLICE



17:30 199 euros pour un smartphone
plutôt puissant : Realme, la
nouvelle marque chinoise qui
arrive en France



HIGH-TECH



PLUS

D'INFOS

 **TOUT SAVOIR SUR**

Les élections européennes 2019

VOIR →

L'affaire Vincent Lambert : un
interminable déchirement

VOIR →

#PODCAST - IMPACT POSITIF

VOIR →

Festival de Cannes 2019 **VOIR** →

Libération d'otages français au Burkina
: l'hommage national aux deux
militaires tués

VOIR →

TOUS LES SUJETS →

NEWSROOM

International
Planète
Météo
Politique
Police
Justice
Terrorisme
Football
Autres sports
Insolite
Élections Européennes 2019

SOCIÉTÉ

Social
Population
Education
Santé

DAILY

Famille
Vie de couple
Psycho
Loisirs

MA SANTÉ

Bien-être
Nutrition
Beauté

CULTURE

People
Médias
Sorties

ÉVASION

Régions
Voyages
SOS Villages

CONSO

Mon argent
Immobilier
Automobile
Shopping

WORK

Open-space
Emploi

INNO

Sciences
Green
High-tech

MYTF1

TF1
TMC
TFX
TF1 SÉRIES-FILMS

SOS Villages

SUIVEZ-NOUS



PARTENAIRE DE



EN CONTINU

[Mentions légales](#) |

[Conditions générales
d'utilisation](#)

LCI Copyright © 2019

| [Politique de protection des données personnelles](#) | [Cookies](#) | [Espace Presse](#) | [Accessibilité](#) |

La médiatrice vous
répond